

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles seront adjugés les biens ci-dessous désignés en l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de **PONTOISE**, séant dite ville au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur.

**Un pavillon d'Habitation d'une surface de 54,92 m²
33 Rue Baratier
à ARGENTEUIL (95100)
cadastrée Section BX 301 pour 01 a 12 ca**

SUR SAISIE IMMOBILIERE

Aux requête, poursuites et diligences du :

La société BNP PARIBAS, S.A. au capital de 2 491 915 350 € inscrite au RCS de Paris sous le numéro B 662 042 449, dont le siège social est situé 16 boulevard des Italiens 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu à PONTOISE (Val d'Oise), 22 rue Victor Hugo, au Cabinet de **Maître Pascal PIBAULT** membre de la S.C.P. PMH & Associés, société d'avocat au Barreau du Val d'Oise, qui se constitue à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie-immobilière et leurs suites.

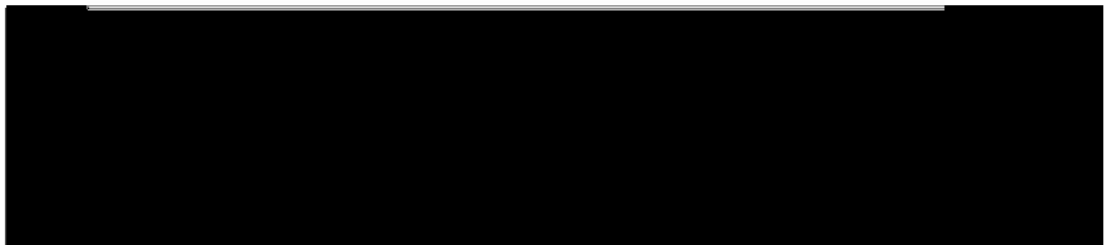
ENONCIATIONS PRELIMINAIRES

EN VERTU :

Agissant en vertu de la copie exécutoire de l'acte contenant vente et prêt immobilier dressé le 1er juin 2016 par Maître Paul GOERGEN, notaire associé à BEZONS (95), ayant donné lieu à déchéance du terme

Le poursuivant sus dénommé et domicilié, a, suivant exploit de Maître Audoin ORAIN commissaire de justice à Cergy (95) en date du **23 août 2023**

Fait notifier commandement de payer valant saisie à :



D'avoir à payer dans un délai de huit jours au requérant entre les mains de l'Avocat du créancier constitué, sus dénommé et domicilié les sommes suivantes :

La somme de **DEUX CENT CINQUANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT QUATORZE EUROS ET 40 cts (259.594,40 €)** arrêtée provisoirement au 11 juillet 2023, à savoir

PRET IMMOBILIER :

1°/ Echéances impayées du 10/09/2018 au 10/04/2023.....	94.538,64 €
2°/ Capital restant dû au 10/04/2023	153.394,35 €
3°) Intérêts postérieurs échus au 11/07/2023	923,81 €
4°/ Indemnité de résolution 7% sur CRD.....	10.737,60 €
TOTAL	259.594,40 €

Outre les intérêts postérieurs au 11/07/2023 calculés sur le capital restant dû d'un montant de 247.932,99 € au taux conventionnel de 1,60 % l'an jusqu'à complet paiement et actions, frais de mise à exécution et notamment le coût du commandement.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement de payer valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

Avec déclaration qu'à défaut de paiement desdites sommes dans le délai imparti, le commandement dont s'agit sera publié sur les registres du service de la publicité foncière de ST LEU LA FORET 2 pour valoir, à partir de cette publication, saisie des biens et droits immobiliers ci-après désignés.

Ledit commandement contenant en outre toutes les énonciations prescrites par l'article R.321-3 du code des procédures civiles d'exécution

La partie saisie n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été publié au service de la publicité foncière de ST LEU LA FORET 2 le **20 septembre 2023 sous les références volume 2023 S numéro 00230.**

DESIGNATION

Telle qu'elle résulte des énonciations du procès-verbal de description dressé le **20 septembre 2023** par la SELARL ORAIN et associés Commissaires de Justice ci-après reproduit :

Les biens et droits immobiliers situés 33 Rue Baratier à 95100 ARGENTEUIL, cadastrés Section BX 301 pour 01 a 12 ca.

EXTRAIT CADASTRAL :

Lesdits biens sont inscrits à la matrice du rôle des contributions foncières de la Commune d'ARGENTEUIL (95100).

Ainsi qu'il résulte des extraits ci-annexés :

ANNÉE DE MAJ 2022 DEP DIR 95 0 COM 018 ARGENTEUIL TRÉS 002 RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ NUMÉRO COMMUNAL 40636

Propriétaire 5 RUE DEL'EPINETTE 95100 ARGENTEUIL PBDSOX

PROPRIÉTÉS BÂTIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS					IDENTIFICATION DU LOCAL					ÉVALUATION DU LOCAL											
AN/SEC	N° C	N°	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N°/N°VAR	S	M	NAT	RC COM	NAT	AN	AN	FRACTION	%	TX	RC	
17/ BX	PLAN	VOIRIE		9510	A	01	00	01001	0042142 X 018A	TAR	EVAL	LOC	IMPOSABLE	H	MA	C	RC EXO	EXO	OMI	TEOM	
			33 RUE BARATTIER										1340								1340
REV IMPOSABLE COM 1340 EUR COM R IMP 0 EUR																					

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES										ÉVALUATION										LIVRE FONCIER	
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										IDENTIFICATION DU LOCAL										LIVRE FONCIER	
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC/PRM	F/F/D/P	S TAR	SUF GR	GRASS CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COIL EXO	NAT EXO	AN RET	AN DER	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Faible
17	BX	301	33	RUE BARATTIER	0510	0976	1	018A	S		R EXO	112	0								
REV IMPOSABLE COM 0 EUR COM R IMP 0 EUR																					
HA A CA REV IMPOSABLE 0 EUR COM R IMP 0 EUR																					
CONT 112 MAJ TC 0 EUR																					

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

Le procès-verbal de description du bien saisi a été dressé le **20 septembre 2023** par la SELARL ORAIN et associés, Commissaires de Justice associé à CERGY (95), ci-après annexé :